

LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE
BUREAU DES SERVICES SPÉCIALISÉS
CENTRE ÉDUCATIF

440 North Broad Street – 2nd Floor
Philadelphia, Pennsylvania 19130

Annonce d'Examen Impartial LeGare 2015

Tous les élèves du Niveau 8 ayant des IEPs, des Plans 504 et ou reçoivent des supports en tant qu'Apprenants de la langue anglaise qui ont postulé, mais n'ont pas été acceptés dans des lycées à **Admission Spéciale**, à **Admissions à l'Échelle de la Ville** ou dans les **Programmes CTE dans un Lycée d'Enseignement Général** peuvent être éligibles à un Examen Impartial LeGare.

L'Examen Impartial LeGare est un deuxième examen plus concentré de l'*Advocacy Folder* (par exemple, le dossier scolaire, les besoins éducatifs, etc.) et des critères d'admission des lycées postulés. Cet examen est conduit par des professionnels en éducation spéciale et en programmes multilingues.

Les élèves éligibles recevront une lettre à partir du **15 Mai** avec des instructions sur comment demander un Examen Impartial LeGare. Si un élève recoit une lettre, il est de la responsabilité des parents/tuteurs de faire la demande. Un établissement scolaire ne peut pas faire une demande à la place de l'élève.

Les élèves qui ne reçoivent pas de lettre ne sont pas éligibles pour un Examen Impartial . Les exemples d'éligibilité sont:

1. Les élèves qui ne sont pas au Niveau 8 et allant vers le Niveau 9
2. Les élèves qui ont reçu une admission provisionnelle/conditionnelle
3. Les élèves dont le nom a été inscrit pour la loterie, mais n'ont pas été sélectionnés
4. Les élèves qui n'ont pas postulé aux lycées à Admission Spéciale, à l'Échelle de la Ville or à base de critères d'admission (par ex. Programme CTE dans un lycée d'enseignement général)
5. Un parent qui a rejeté une admission dans un lycée sélectionné

Une équipe de professionnels en éducation spéciale et en programmes multilingues examinera les dossiers des élèves qui requièrent un Examen Impartial.

L'équipe d'évaluation déterminera si l'élève, sur la base des clauses de l'IEP, du Plan 504 ou du programme ESOL, réussira ou pas dans les établissements sélectionnés.

- L'équipe d'évaluation prendra la décision finale.

Les lettres définitives seront disponibles le ou avant le **19 Juin**.

Prière de contacter les personnes suivantes pour des questions additionnelles:

Pour les élèves avec des IEPs

Dr. Alton Strange
215-400-5666
astrange@philasd.org

Pour les élèves Apprenants de la Langue Anglaise (ELL) ou Double Diagnostic (IEP & ELL)

Loretta Hulmes
215-400-4240, option #2
lhulmes@philasd.org

Pour les élèves avec des Plans de Service Chapitre 15/504

Dr. Naomi Housman
215-400-6872
nghousman@philasd.org

Pour des questions générales ou pour requérir un Examen Impartial

Vous pouvez envoyer un message à: legare@philasd.org